

## **EXTRAIT du REGISTRE**

### **des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET** : Cession pour partie des parcelles code 185 section K 749p, 744p et 746p située lieu-dit L'Etang à Terre Ronde à Plateau d'Hauteville

Séance du 31 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un janvier à dix-huit heures et trente-cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 22**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOJIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 6**

CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Bernard CORTINOVIS  
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER  
LEMOINE Gilbert pouvoir à Madame Christine MARTINE  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Le Maire  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**En présence de 22 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés, soit 28 votants,**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de Monsieur Thierry JACOB, dirigeant de la société *Natural Break*, concernant son souhait d'acquérir pour partie des parcelles code 185 section K 749p, 744p et 746p située lieu-dit L'Etang à Terre Ronde à Plateau d'Hauteville, d'une superficie d'environ 7 000 m<sup>2</sup> en zone Ns.

Monsieur Thierry JACOB souhaite acquérir ces parcelles pour y installer des écolodges, un concept d'hébergements 4 saisons, afin d'accueillir des séjours sportifs et bien-être. La mise en place d'un bail emphytéotique ne permet pas à la société *Natural Break* de mener à bien son projet et de satisfaire les exigences des banques et des investisseurs qui préfèrent une acquisition de terrain.

L'estimation de France Domaine en date du 27 juin 2023 fait état d'une valeur de 3.300 € HT assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Conformément à l'avis favorable de la commission vie économique, commerce, artisanat, tourisme du 24 janvier 2024, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de céder ces parcelles à Monsieur Thierry JACOB, au prix de 3.300 € HT. Les frais de géomètre et de notaires restant à sa charge.

Afin de garantir les intérêts de la commune et d'assurer que le projet de construction d'écodges soient édifiées, la signature de la promesse de vente, sera sous condition suspensive d'obtention d'un permis de construire définitif autorisant la construction des écolodges. Cette promesse prévoira que la vente se réalisera sous la condition résolutoire d'édification dans les 4 ans de la vente du terrain des écolodges autorisés dans le permis de construire.

Pour mémoire, la condition résolutoire, est celle qui, lorsqu'elle s'accomplit, opère la révocation de la vente, et qui remet les choses au même état que si la vente n'avait pas existé.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, avec 26 voix POUR et 2 voix CONTRE de Corinne BOYER et le pouvoir de Gaëlle FORAY, des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de céder à Monsieur Thierry JACOB pour partie des parcelles code 185 section K 749p, 744p et 746p située lieu-dit L'Etang à Terre Ronde à Plateau d'Hauteville, d'une superficie d'environ 7 000 m<sup>2</sup> au prix de 3.300 € HT. Les frais de géomètre et de notaires restant à la charge de M. Thierry JACOB.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

